

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur des loisirs et conciergerie (par intérim)

Temps complet : décembre 2021 à mai 2022 (6 mois) avec possibilité de permanence

1. COORDONNATEUR DES LOISIRS

- Planifie, organise et coordonne les activités de loisirs, sportives et communautaire et supervise les équipes de travail, selon les politiques déterminées par le conseil municipal;
- Gère les activités quotidiennes et en assure le bon fonctionnement;
- Élabore de nouveaux projets et voit à leur mise en œuvre;
- Exerce un leadership et accompagne des équipes de bénévoles dans le but d'atteindre les objectifs;
- Se rapporte au conseil municipal par l'entremise de la direction générale;
- Assure le suivi des revenus et dépenses de son département;
- Participe au recrutement de bénévoles ;
- Préparer différents rapports et les remet à la direction générale ;
- Voit au fonctionnement adéquat, à l'aménagement des lieux, à l'installation des équipements et à la bonne utilisation des ressources matérielles et immobilières;
- Participe au démarchage en commandites;
- Anime des rencontres d'organisation ou tables de concertation;
- Publie les différentes activités sur les médias sociaux;

2. CONCIERGERIE

- Faire la conciergerie de :
 - o Centre communautaire Raymond-Marie Tremblay
 - o Hôtel de ville (1 fs/semaine)
 - o Bibliothèque municipale (1fs/3 semaines)
 - o Bâtiment village-relais (3 fs/semaine)

Les tâches comprenant également :

- Montage et démontage de la salle CCRMT ;
- Déneiger les accès piétonniers et à mobilité réduite des bâtiments municipaux ;
- Menus travaux de maintenance ;
- Mise en place des bacs bleus et verts en vue des cueillettes ;
- Entretien des miroirs de rues et de l'enseigne de Village-relais ;
- Mise à jour du tableau d'information à l'hôtel de ville ;
- Préposé aux commissions ;
- Inspection préventive des bâtiments municipaux ;
- Toutes autres tâches connexes assignées par son ou ses supérieurs immédiats.

Exigences

- Détenir, ou en voie d'obtenir, une formation collégiale en technique des loisirs ou au moins un secondaire V complété et une expérience d'au moins deux mois dans un service de loisir ou communautaire;
- Posséder une connaissance du milieu municipal ;
- Posséder une bonne connaissance en informatique ;
- Avoir le sens de la planification et de l'organisation, l'esprit d'analyse et de synthèse, la capacité de travailler en équipe ;
- Facilité d'entretenir des relations interpersonnelles;
- Posséder un permis de conduire.

Conditions de travail:

- Entrée en fonction : décembre 2021
- Semaine de 40 heures à horaire variable.
- Taux horaire variant entre 17.25\$ à 20\$ selon les compétences et l'expérience.
- *Assurance-collective
- *Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) facultatif.
*Après le délai requis

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard mercredi le 1^{er} décembre 2021** à : Municipalité de Saint-Siméon, 502, rue Saint-Laurent, case postale 98, Saint-Siméon, QC G0T 1X0 ou par courriel à : info@saintsimeon.ca

À compétence égale, les résidents sur le territoire de la municipalité seront privilégiés.
Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.
L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

Sylvie Foster, directrice générale
Donné à Saint-Siméon ce 17 novembre 2021